

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1970-1971

Annexe au procès-verbal de la séance du 27 novembre 1970.

PROPOSITION DE LOI

tendant à modifier le livre premier (titre II, chapitre III) du Code de l'administration communale, afin de démocratiser et moderniser les syndicats de communes,

PRÉSENTÉE

Par MM. Fernand LEFORT, Jacques DUCLOS, Louis TALAMONI, Fernand CHATELAIN, André AUBRY, Hector VIRON, Léon DAVID, Marcel GARGAR et les membres du groupe communiste (1) et apparenté (2),

Sénateurs.

(Renvoyée à la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une Commission spéciale dans les conditions prévues par le Règlement.)

NOTA. — Cette proposition de loi a été retirée par son auteur le 26 octobre 1971.

(1) *Ce groupe est composé de :* MM. André Aubry, Jean Bardol, Serge Boucheny, Fernand Chatelain, Georges Cogniot, Léon David, Jacques Duclos, Jacques Eberhard, Roger Gaudon, Mme Marie-Thérèse Goutmann, M. Raymond Guyot, Mme Catherine Lagatu, MM. Fernand Lefort, Louis Namy, Guy Schmaus, Louis Talamoni, Hector Viron.

(2) *Apparenté :* M. Marcel Gargar.

Syndicats de communes. — Code de l'administration communale - Communes.